



AGS 0%

Augmentations Individuelles 1,4% Cela vous convient ?

Sections RENAULT

N° 39 18 février 2016

15 février 2016 : 2^{ème} réunion de « négociations salariales », 2^{ème} rassemblement dans la Ruche. Nous étions rejoints par la CGT, unis par le même objectif : **demander avec vous de vraies augmentations de salaires**. Voici quelques extraits de notre intervention, à retrouver sur : www.travaillonsensemble.org

1^{ère} réalité :

Aujourd'hui, 15 février, a lieu la deuxième réunion de négociations sur les salaires. Un certain nombre de salariés et de militants syndicaux sont en grève, comme à Lardy ou à Cléon et autres sites.

D'autres seront à Boulogne au Siège de Renault pour porter la voix des salariés.

Notre choix, celui de nous rassembler sur le lieu de travail, a le même objectif : **demander de vraies augmentations de salaires**.

2^{ème} réalité :

Contrairement à ce que voudrait nous faire croire la Direction qui dit dans son *Flash Info* : « *L'intéressement : pilier de la rémunération de Renault en France* », pour nous salariés, **c'est le salaire qui est le pilier de la rémunération**. Nous n'accepterons pas que le salarié soit transformé en chasseur de primes. **C'est le sens de la bataille que mène le syndicat SM-TE.**

Nous voulons aussi dénoncer le cynisme de la direction, quand, à l'occasion d'une fiche sur l'intéressement, elle insinue qu'il n'y aurait que des gagnants si on remplaçait les salaires par des primes ! D'après cette fiche, en substituant 100€ de salaire par une prime, les salariés gagneraient 15€ quand l'employeur réduit ses coûts de 26€ : à court terme, on voit déjà qui gagne le plus ! Mais, à long terme, cette incitation à devenir « complices » d'une forme de fraude aux cotisations sociales est totalement contraire aux intérêts des salariés, car cela aggrave les déficits de la Sécurité Sociales et des

Caisses de Retraites. Ce type de substitution ne peut donc conduire qu'à une baisse des prestations sociales, bien plus importante que les maigres gains obtenus à court terme.

Etant par nature aléatoire, **l'intéressement ne doit donc pas devenir une part substantielle de la rémunération des salariés**. Seules, de vraies augmentations de salaires peuvent garantir une progression du pouvoir d'achat, et inciter l'employeur à moderniser les moyens de production et à améliorer le plan de charge des sites français par des relocalisations (...).

C'est pourquoi il n'y a pas lieu de s'excuser pour demander de vraies augmentations de salaires.

3^{ème} réalité :

Il est utile de rappeler ce que dit l'accord de compétitivité : « *Pour 2013 le maintien des rémunérations à leur niveau actuel* » ... 2014 et 2015 : « [la] position [de Renault]

pourra éventuellement être aménagée pour tenir compte d'une éventuelle évolution importante de l'inflation ». **2016 n'étant pas explicitement cité par l'Accord de compétitivité, le SM-TE en conclut que les négociateurs syndicaux** (c'est-à-dire, les Délégués Syndicaux Centraux désignés par les fédérations syndicales nationales CGT, CFDT, CFE-CGC et FO) **ne doivent pas se sentir obligés d'accepter cette année encore la modération salariale. Ils ne sont plus pieds et poings liés par l'accord qu'ils ont signé.**

La modération salariale n'a que trop duré. Stop à la Résignation. Ceux qui se prétendent « syndicats responsables », doivent représenter les salariés,

- Financé uniquement par les adhérents

Modération Salariale : Combien de temps allons-nous accepter la mise à la diète par la Direction ? Où se trouve la « limite à la contrainte » ?

C'est aussi à vous de le dire : nombre d'entre vous n'ont pas répondu à notre appel au rassemblement. La Direction peut elle considérer que la limite n'est pas encore atteinte, et que vous n'avez pas besoin de vraies augmentations de salaire ?

pour demander de vraies augmentations de salaires.

4^{ème} réalité :

Selon le Bilan Social de Renault SAS 2014, toutes catégories confondues, les effectifs sont passés, de 2012 à 2014, de 35653 à 31887. **Soit, en deux ans, une perte de 3766 emplois !** Le Bilan social 2015, non encore publié, ne pourra que confirmer cette tendance : moins 8000 emplois en application de l'accord de compétitivité.

5^{ème} réalité :

2015 a été l'année de la suppression du site de Rueil. Devinette : comment la majorité des salariés de Rueil ont-ils pu être intégrés au Technocentre ? Par les départs en tous genres : GPEC et DA.

Autant de départ d'effectifs, couplés à la hausse du chiffre d'affaire à 45 milliards d'Euros : la valeur de notre travail augmente, **c'est pourquoi nous demandons de vraies augmentations de salaires.**

Le SM-TE « Syndicat de la Métallurgie-Travaillons Ensemble » qui n'a d'autre objectif que « la défense des salariés par eux-mêmes », qui passe par la refondation du syndicalisme par la base, face à la désyndicalisation massive des salariés et aux syndicats trop souvent hors sol et coupés du terrain.

C'est bien le sens de votre présence ici à nos côtés : c'est le moment, **travaillons ensemble à demander de vraies augmentations de salaires.**

Merci à tous pour votre présence et votre mobilisation. Dès à présent, restons à l'écoute des communiqués, décodons ensemble la communication de la Direction, parlons en ensemble au bureau et à la pause café.

Et rendez-vous ici même à l'occasion de la 3^{ème} réunion de négociation salariale. **Pour demander de vraies augmentations de salaires.**

BNP : Par courriers reçus en décembre 2015, les salariés actionnaires ont été informés que « BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises » remplace « Natixis Interépargne ».

A l'occasion du communiqué de Renault du 21 janvier 2016 intitulé : « Evolution du dispositif d'épargne salariale », les commentaires publiés sous *Déclic* témoignent d'une régression en termes de délai de traitement voire de transparence.

Mais les conditions dans lesquelles ce changement a été imposé unilatéralement par Renault montrent de graves dysfonctionnements :

Ce changement de prestataire bancaire aurait dû être décidé au préalable par le *Conseil de surveillance du FCPE « Renault Actions »*. Cette instance, élue en 2012 est composée de 6 administrateurs CFE-CGC, 3 administrateurs CFDT et 2 administrateurs AASR (Association des Actionnaires Salariés de Renault ⁽¹⁾). Ce conseil de surveillance n'a pas été réuni pour décider du changement de prestataire, mais seulement **pour « régulariser » cette décision, à l'occasion d'une réunion exceptionnelle le 6 janvier 2016.**

Il y a eu unanimité syndicale (CFE-CGC et CFDT) pour voter POUR. Pensez-vous que vos intérêts ont été défendus ? Voici une nouvelle démonstration de l'alignement des principales organisations syndicales sur la Direction de Renault.

Seule l'AASR, a voté CONTRE.

Si vous possédez des actions Renault, le SM-TE vous invite à rejoindre l'association AASR qui n'est pas financée par Renault. Elle a besoin de votre soutien. Condition pour être actionnaire : acheter une action suffit. *Ceci est une publicité gratuite.*

Le SM-TE apporte son soutien à tous ceux qui œuvrent d'une manière désintéressée pour les salariés et pour l'entreprise.

⁽¹⁾ AASR : 27 rue des Abondances 92100 BOULOGNE <http://mycommunities.sharepoint.renault.fr/communities/aasr> aasr@renault.com

Donnez-vous les moyens d'agir : rejoignez le syndicat SM-TE

Pour engager des actions, vous représenter et défendre vos droits, le SM-TE vous invite à le rejoindre en devenant membre, que vous soyez « Renault » ou prestataire.

Le SM-TE revendique l'indépendance syndicale et a inscrit dans ses statuts d'être **financé uniquement par ses adhérents**, libre de tout financement d'origine patronale ou politique, et **non confédéré**.

Bulletin d'adhésion sur : www.travaillonsensemble.org cotisation annuelle : 30 à 50 €.

Contact : 06.98.05.13.80 API : FR TCR LOG 0 52 sm-te@travaillonsensemble.org www.travaillonsensemble.org